

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-**  
Siège social : **Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous**

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG- , publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mme. Raja ISMAIL.

**BILAN**  
**de l'exercice Clos le 31/12/2009**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	2-1	151 657	147 920
Moins : amortissements		-135 054	-116 228
		16 603	31 692
Immobilisations corporelles	2-2	27 955 536	24 533 227
Moins : amortissements		-18 502 933	-17 689 270
		9 452 603	6 843 957
Immobilisations financières	3	349 542	317 980
Provisions		-12 288	-12 288
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>9 806 460</b>	<b>7 181 341</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		29 022	25 329
Moins : provision		-309	-309
		28713	25 020
Clients et comptes rattachés	4	189 161	186 764
Provisions		-184 391	-175 977
		4770	10787
Autres Actifs courants	5	761 133	673 327
Provisions		-20 275	-20 761
		740 858	652 566
Placements et autres actifs financiers	6	6 400 000	9 550 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 261 685	711 662
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>8 436 026</b>	<b>10 950 035</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>18 242 486</b>	<b>18 131 376</b>

**BILAN**  
de l'exercice Clos le 31/12/2009  
( exprimé en dinars tunisiens )

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	8	9 000 000	9 000 000
Réserves	9	5 869 710	5 565 005
Résultats reportés		941	902
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>14 870 651</b>	<b>14 565 907</b>
Résultat de l'exercice		363 919	1 323 376
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>15 234 570</b>	<b>15 889 283</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Autres passifs financiers	10	272 654	275 641
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>272 654</b>	<b>275 641</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 785 775	1 130 073
Autres passifs courants	12	949 487	836 379
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 735 262</b>	<b>1 966 452</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3 007 916</b>	<b>2 242 093</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>18 242 486</b>	<b>18 131 376</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
Période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009  
( exprimé en dinars tunisiens )

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	13	7 177 915	7 211 262
Autres Produits	14	3 511	36 850

Total des produits d'exploitation		<b>7 181 426</b>	<b>7 248 112</b>
<hr/>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>15</b>		
<hr/>			
Variation de stocks imprimés spécifiques		-3 693	51 372
Achats marchandises		128 922	94 842
Achats d'approvisionnements consommés		404 516	330 557
Charges de personnel		2 856 147	2 510 271
Dotations aux amortissements & aux provisions		843 925	615 605
Autres charges d'exploitation		2 667 532	2 193 001
<hr/>			
Total des charges d'exploitation		<b>6 897 349</b>	<b>5 795 648</b>
<hr/>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>284 076</b>	<b>1 452 464</b>
<hr/>			
Produits de placements nets	<b>16</b>	424 549	578 596
Autres pertes ordinaires		-243	-17 375
Autres gains ordinaires	<b>17</b>	0	16 005
<hr/>			
Résultat des activités ordinaires avant impôts		<b>708 383</b>	<b>2 029 690</b>
<hr/>			
Impôts sur les bénéfices	<b>18</b>	344 464	-706 314
<hr/>			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>363 919</b>	<b>1 323 376</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE  
AU 31 DECEMBRE 2009  
(Exprimé en dinars tunisiens)**

		<b>Au 31/12/09</b>	<b>Au 31/12/08</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat de l'exercice		363 919	1 323 376
Ajustement pour amortissements et provisions		843 925	615 605
Reprise sur provision		-3 509	-36 850
Variation des stocks	20	-3 693	51 373
Variation des clients	21	-2 397	3 326
Variation des autres actifs	22	-87 806	81 683
Variation des passifs courants	23	79 728	190 548
Plus values /cession d'immobilisations		0	-6 783
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation</b>		<b>1 190 168</b>	<b>2 222 278</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>			

Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-2 736 964	- 2 628 074
Encaissements provenant du remboursement des prêts aux personnels	25	2 063	10 225
Décassements affectés aux prêts aux personnels		-33 625	-10 125
Encaissements provenant de la cession d'immo corporelles		0	6 783
Variation des cautionnements reçus	26	-2 987	531
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-2 771 513</b>	<b>-2 620 660</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Distribution de dividendes		-900 000	-990 000
Alimentation du fonds social		-132 337	-161 786
Encaissements sur fonds social	27	13 706	18 198
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>-1 018 631</b>	<b>- 1 133 588</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>- 2 599 976</b>	<b>- 1 531 970</b>
Trésorerie au début de période		10 261 661	11 793 631
Trésorerie à la fin de la période	28	7 661 685	10 261 661

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
Exercice clos au 31 décembre 2009

**PRESENTATION DE LA SOCIETE :**

La Société Tunisienne de Marché de Gros (SOTUMAG) est une société anonyme constituée en 1985 dont le siège social est à Bir Kassaâ Ben Arous et au capital de Neuf millions de DT composé de 9 000 000 actions de 1DT chacune.

La SOTUMAG est une société cotée en bourse, elle est chargée de l'aménagement et de la gestion du marché d'intérêt national de Bir Kassaâ en vertu de décret n° 85-125 du 25 janvier 1985.

Les principaux textes régissant la société sont :

- La loi n°84-69 du 6 août 1984 relative aux marchés d'intérêt national
- Décret n°85-537 du 5 avril 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement des marchés d'intérêt national
- Décret n°85-125 du 25janvier 1985 portant création d'un marché d'intérêt national à Bir-Kassâa et institution de son périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'économie nationale du 25 janvier 1985, fixant la liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national de Bir-kassâa et bénéficiant du périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 22 Juillet 1986, portant approbation du règlement intérieur du marché d'intérêt national de Bir-Kassâa
- Règlement intérieur du MIN
- Décret n°86-697 du 18 Juillet 1986 relatif à la fixation des redevances à percevoir au marché d'intérêt national de Bir-kassâa
- La loi n° 80-68 du 10 novembre 1980 ratifiant le décret loi 80-9 autorisant l'Etat à souscrire au capital de la SOTUMAG
- Le code de sociétés commerciales
- Le décret 2002-2197 relatif aux entreprises publiques etc....

La liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national MIN est :

1. Fruits et légumes
2. Poissons, mollusques et crustacés

Les redevances de concessions d'emplacement sont fixés par le Décret n°86-697 comme suit :

- Une partie advalorem calculée sur la base du chiffre d'affaire
  1. Pour les mandataires et les sociétés de mandataires : 2% pour les fruits et légumes et 4% pour les poissons
  2. Pour les coopératives de service agricole et le producteurs : 1% pour les fruits et légumes et 3% pour les poissons
- Une partie forfaitaire correspondant au loyer et qui est fixée comme suit :
  3. Trente dinars (30 dinars) par m2 et par an pour les fruits et légumes
  - Quarante dinars (40 dinars) par m2 et par an pour les poissons

**NOTE N°1 : NOTE RELATIVE AU REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 ont été élaborés par référence aux normes comptables tunisiennes en vigueur et en respect des conventions prévues par le système comptable des entreprises.

L'unité monétaire dans laquelle sont exprimés les états financiers est le dinar.

La règle de mesure utilisée dans les états financiers est le coût historique.

Les états financiers sont établis dans la perspective de continuité de l'exploitation.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés sont pour l'essentiel énoncés dans les notes aux états financiers.

**NOTE N°2: IMMOBILISATIONS CORPORELLE ET INCORPORELLES****1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la Société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (3) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

**2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n°5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 15/01/1990 tel que modifié par . La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

**3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation.

Ces derniers sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins – values dégagées sont provisionnées.

**4 : LES REVENUS :**

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

**5 : LES PLACEMENTS :**

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor. A la date d'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

Désignation	valeur Brute Début Exercice	Acquisition de L'Exercice	Sortie de L'Exercice	Valeur Brute Fin Exercice	Amort. Antérieurs	DOT L'Exercice	Redressement	Amort. Cumulés	VCN
<b>Immobilisation incorporelles</b>									
Logiciels	145 265		5311	150 576	116 228	18 826		135 054	15 522
Logiciel en cours	2 655	3 737	-5 311	1 081	-	-		0	1 081
<b>Total I</b>	<b>147 920</b>	<b>3 737</b>	<b>0</b>	<b>151 657</b>	<b>116 228</b>	<b>18 826</b>		<b>135 054</b>	<b>16 603</b>
<b>Immobilisation corporelles</b>									
Terrains et aménagement terrains	124 657	33 998		158 655	11 248	1 826		13 074	145 581
Constructions	16 452 032		5 064 167	21 516 199	14 292 255	614 742		14 906 997	6 609 202
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	1 462 550	19 634	23 234	1 505 418	1 148 745	66984		1 215 729	289 689
Inst. Tech. Matériel et outillage industriel	360 079	4 632		364 711	296 116	13 059		309 175	55 536
Equipements frigorifiques	778 184			778 184	696 814	24 578		721 392	56 792
Matériel de transport	535 160			535 160	453 753	31 716		485 469	49 691
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	39 523			39 523	35 022	889		35 911	3 612
Equipements de bureau	340 238	14 642		354 880	298 394	13 002		311 396	43 484
Matériel informatique	537 099	169		537 268	381 700	46 867		428 567	108 701
Caisses en plastiques	62 053			62 053	62 053			62 053	0
Immobilisations en cours	3 841 652	3 349 234	-5 087 401	2 103 485	13 170			13 170	2 090 315
<b>Total II</b>	<b>24 533 227</b>	<b>3 422 309</b>	<b>0</b>	<b>27 955 536</b>	<b>17 689 270</b>	<b>813 663</b>		<b>18 502 933</b>	<b>9 452 603</b>
<b>TOTAL (I+II)</b>	<b>24 681 147</b>	<b>3 426 046</b>	<b>0</b>	<b>28 107 193</b>	<b>17 805 498</b>	<b>832 489</b>	<b>0</b>	<b>18 637 987</b>	<b>9 469 206</b>

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780
Prêts à plus d'un an au personnel	306 762	275 200
<b>Total en DT</b>	<b>349 542</b>	<b>317 980</b>

**NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Ce compte totalisant un solde de 189 161DT au 31/12/2009 est mouvementé par le règlement des effets à recevoir. De même, ce compte contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers inscrits au niveau de ce compte. Les provisions constatées sur ces loyers sont estimées au cas par cas selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Clients et comptes rattachés	189 161	186 764
Provision	<184 391>	<175 977>
<b>Total en DT</b>	<b>4 770</b>	<b>10 787</b>

**NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
<i>Personnel, Prêts à mois d'un an</i>	147 403	152 068
<i>Crédit d'impôt</i>	293 719	-
<i>Débiteurs divers</i>	48 601	49 375
<i>Produits à recevoir</i>	142 742	285 874
<i>Charges constatées d'avance</i>	105 475	80 119
<i>Fournisseurs avances/commandes</i>	23 193	105 891
<b>Total en DT</b>	<b>761 133</b>	<b>673 327</b>
<b>Provision</b>	<b>&lt; 20 275&gt;</b>	<b>&lt; 20 761&gt;</b>
<b>Total en DT</b>	<b>740 858</b>	<b>652 566</b>

Les autres actifs courants se composent principalement des deux subdivisions suivantes :

**1. PRODUITS A RECEVOIR**

Le compte produit à recevoir enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires et grossistes pour un montant de 105 890DT les produits financiers sur placement et comptes courants à recevoir pour un montant de 36 852 DT.

**2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fournitures de bureau, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

**NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :**

L'excédent de la trésorerie de la SOTUMAG s'élevant au 31/12/2009 à 6 400 000 DT, est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières de la place.

**NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Banques	1 260 775	710 496
Caisses	910	1 166
<b>Total en DT</b>	<b>1 261 685</b>	<b>711 662</b>

Le montant de cette rubrique s'élève à **1 261 685** DT et comprend le disponible des comptes courants ouverts auprès des banques., ainsi que les liquidités déposées dans les caisses.

**NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL**

Le capital social qui s'élève à 9 000 000 DT est composé de 9 000 000 actions de 01DT chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
Autres	4,99%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

**NOTE N°9 : RESERVES ET RESULTATS REPORTEES**

Elles sont constituées principalement par la réserve légale alimentée durant les années précédentes par le prélèvement de 5 % sur la rémunération du capital, sachant que celle-ci a atteint le plafond légal à savoir 10 % du capital social.

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Réserves légales	900 000	900 000
Réserves extraordinaires	4 424 868	4 133 868
Dotation fonds social	504 842	491 137
Autres réserves	40 000	40 000
<b>Total en DT</b>	<b>5 869 710</b>	<b>5 565 005</b>

**NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS :**

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Cautionnements reçus	272 654	275 641
<b>Total en DT</b>	<b>272 654</b>	<b>275 641</b>

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2009 un solde créditeur de 272 654 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

#### NOTE N°11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Fournisseurs d'exploitation	620 635	580 301
- Fournisseurs d'immobilisations	646 998	175 590
- Fournisseurs retenues de garantie	518 142	374 182
<b>Total en DT</b>	<b>1 785 775</b>	<b>1 130 073</b>

#### NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Personnel - provisions pour congés à payer	126 373	107 967
- Etat, impôts et taxes	494 094	410 704
- Fonds National de l'Emploi	56 961	57 612
- Organismes de sécurité sociale	160 164	149 896
- Créiteurs divers	55 106	39 861
- Comptes de régularisation passifs	47 346	60 896
- Provision pour litige	9 443	9 443
<b>Total en DT</b>	<b>949 487</b>	<b>836 379</b>

#### NOTE N°13 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Redevances fruits et légumes	3 891 239	3 884 070
- Redevances poissons	1 859 898	1 921 152
- Ventes Glaces	66 460	66 135
- Loyer entrepôt frigorifique	105 062	99 233
- Ventes imprimés spécifiques	172 249	177 424
- Loyer fruits et légumes	642 560	630 725
- Loyer poissons	82 000	83 000
- Loyer magasins de dattes	89 469	84 029
- Loyer carreaux melon et pastèque	5 663	12 887
- Loyer entrepôt emballages	50 125	46 797
- Loyer divers	170 829	162 747
- Autres revenus	42 361	43 063
<b>Total en DT</b>	<b>7 177 915</b>	<b>7 211 262</b>

#### NOTE N°14 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique présente au 31/12/2009 un solde créditeur de 3 511 DT représentant :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
La reprise sur provisions et amortissements	3 509	36 850
Produit net / cession d'imm. Et autres gains	2	-
<b>Total en DT</b>	<b>3 511</b>	<b>36 850</b>

**NOTE N°15 : CHARGES D'EXPLOITATION**

Les charges de l'exercice 2009 s'élèvent à **6 897 349** DT accusant une augmentation de 1 101 701 DT. Cette augmentation s'explique principalement par :

**1. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

La rubrique s'élève à **404 516** DT accusant une augmentation de 73 959 DT . Le détail de la rubrique se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Fournitures consommables	25 621	45 068
Achats non stockés de matières	5 295	5 084
Achats non stockés de fournitures	1 722	1 235
Eau	76 220	78 282
Electricité	248 960	164 125
Carburant	48 205	36 936
Achat lié à une mod. comptable	133	308
Transfert de charges électricité + eau	-1 640	-481
<b>Total en DT</b>	<b>404 516</b>	<b>330 557</b>

**2. CHARGES DE PERSONNEL**

La rubrique s'élève à **2 856 147** DT accusant une augmentation de 345 875 DT due principalement à :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Salaires permanents	2 222 515	1 942 025
Salaires occasionnels	13 957	20 779
Congés payés	18 405	19 811
Charges sociales	382 950	337 985
Autres charges sociales	224 033	205 595
Charges de personnel liées à une modif. Compt	1 798	801
Transfert de charge appointements	-7 511	-9 816
Transfert de charge Assurances Groupe	-	-6 909
<b>Total en DT</b>	<b>2 856 147</b>	<b>2 510 271</b>

- A l'avancement normal et statutaire des agents de la SOTUMAG
- Les augmentations salariales des années 2008 et 2009.
- L'octroi au personnel d'une prime de productivité pour un montant global de 125000 DT. Cette prime revient aux exercices antérieurs et la société n'a pas provisionné la prime revenant à 2009.

**3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

La rubrique s'élève à **843 925** DT accusant une augmentation de 228 320 DT par rapport à l'exercice précédent, laquelle augmentation est détaillée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	18 826	26 114
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	10 475	11 317
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	813 662	566 506
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	962	2 225
Dotation aux prov. pour risque et charges d'exploitation	-	9 443
<b>Total en DT</b>	<b>843 925</b>	<b>615 605</b>

Cette augmentation est due à la réception provisoire des projets suivants :

- Réhabilitation de la halle poisson et d'une zone de glaçage;
- Construction d'un parking et d'un abri melon et pastèque ;
- Construction clôture ;
- Travaux de câblage halle poisson ;
- Réhabilitation du réseau des eaux pluviales ;
- Construction d'un atelier + des archives + des bureaux.

#### 4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique s'élève **5 474 400** DT accusant une diminution de 111 015 DT qui s'explique principalement par la compensation entre les diminutions et les augmentations suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Services extérieurs Etat, impôts et taxes	1 548 335	1 237 845
- Autres services extérieurs	1 034 978	879 135
- Charges diverses ordinaires	12 000	12 000
- Impôt taxes et vers. assimilés	88 684	82 935
- Transfert de charges	-16 465	18 914
<b>Total en DT</b>	<b>2 667 532</b>	<b>2 193 001</b>

#### NOTE N°16 : PRODUITS DE PLACEMENTS NETS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Produits des placements	422 501	576 548
Produits des participations	2 048	2 048
<b>Total en DT</b>	<b>424 549</b>	<b>578 596</b>

Une diminution de 154.047 DT a été enregistrée au niveau des produits des placements suite au financement des projets réalisés par la SOTUMAG au moyen de ses fonds propres.

**NOTE N°17 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Produits divers ordinaires	0	15 813
Produits divers ordinaires liés à une mod. Compt.	0	192
<b>Total en DT</b>	<b>0</b>	<b>16 005</b>

**NOTE N°18 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

	Exercice clos le 31 décembre 2009
Bénéfice brut comptable	708 383
Réintégrations	587 709
Déductions	147 880
Bénéfice imposable	1 148 212
<b>Impôt sur les sociétés (30%)</b>	<b>344 464</b>

**NOTE N°19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

1°/ Cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2009	2008
Sté INES	Produit de peinture	211	211
SOTUGES	Gardiennage	9 061	9 061
TES	Transport et dénaturation des déchets	8 851	8 851
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
Ets MAKNI Nôoman	Construction local archive atelier et magasin	12 450	12 450
Horizon 2000	Fourniture de bueaux	290	290
Entreprise Ben Arbia	Drainage des eaux pluviales	7 777	7 777
Entreprise Ben Arbia	Construction d'une zone de glaçage	30 107	30 107
Entreprise Ben Arbia	Travaux de mise à niveau de la halle poissons	25 618	25 618
Entreprise Ben Arbia	Transformation de 2 abris M+p en 2 pavillon F + L	68 357	68 357
SOBEDIF	Construction d'une clôture	25 485	110 434
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	104 945	104 945
	<b>TOTAL :</b>	<b>305 156</b>	<b>390 105</b>

**NOTE N°20 : VARIATION DES STOCKS**

Cette variation présente au 31 décembre 2009 un solde positif de 3 693 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Stock au 31/12/N	29 022	25 329
Stock au 31/12/N-1	(25 329)	(76 702)
<b>Variation des stocks (DT)</b>	<b>3 693</b>	<b>(51 373)</b>

**NOTE N°21 : VARIATION DES CLIENTS**

La variation positive des créances clients courant l'année 2009 se chiffre à 2 397DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Créances clients au 31/12/N	189 161	186 764
Créances clients au 31/12/N-1	(186 764)	(190 090)
<b>Variation des créances clients</b>	<b>2 397</b>	<b>(3 326)</b>

**NOTE N°22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS**

La variation positive des autres actifs courant l'année 2009 se chiffre à 87 806 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Autres Actifs Courants au 31/12/N	761 133	673 327
Autres Actifs Courants au 31/12/N-1	(673 327)	(755 010)
<b>Variation des autres actifs (DT)</b>	<b>87 806</b>	<b>(81 683)</b>

**NOTE N°23 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique accuse au 31/12/2009 la somme de 79 728 DT ventilées comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Passifs courants au 31/12/N	2 735 262	1 966 452
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	(646 998)	(175 591)
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	(518 142)	(374 182)
Provision pour litige au 31/12/N	(9 443)	(9 443)
Fournisseur avance sur commande au 31/12/N	23 193	96 908
Passifs courants au 31/12/N-1	(1 966 452)	(1 573 319)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	175 591	234 484
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	374 182	114 357
Provision pour litiges au 31/12/N-1	9 443	
Fournisseur avances et acompte venus / commandes N-1	(96 908)	(89 118)
<b>Variation des Passifs courants</b>	<b>79 728</b>	<b>190 548</b>

**NOTE N°24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2009, s'élèvent à 2 736 963 DT et se détaillent ainsi :

	31/12/2009	31/12/2008
Acquisitions 2009 N	(3 426 046)	(2 814 749)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	646 998	175 591
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	518 142	374 182
Fournisseur avance sur commande au 31/12/N	(23 193)	(96 908)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	(175 591)	(234 484)
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	(374 182)	(114 357)
Cession d'immo. Réintégration amort. Au N		(6467)
Fournisseur d'Immo. Avances et acompte N-1	96 908	89 118
<b>Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>2 736 964</b>	<b>2 628 074</b>

**NOTE N°25: ENCAISSEMENTS PROVENANT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS AU PERSONNEL**

La variation positive des encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel se chiffre à la somme de 31 562 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations financières au 31/12/N (1)	349 542	317 980
Immobilisations financières au 31/12/N-1 (2)	(317 980)	(318 080)
<b>Encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel (DT) (1)-(2)</b>	<b>31 562</b>	<b>100</b>

**NOTE N°26: VARIATION DES CAUTIONS RECUES**

La variation négative des cautions reçues s'élève à la somme de 2 987 DT. Elle se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Autres Passifs Financiers au 31/12/N (1)	272 654	275 641
Autres Passifs Financiers au 31/12/N-1 (2)	(275 641)	(275 110)
<b>Variation des cautions reçues (DT) (1)-(2)</b>	<b>(2 987)</b>	<b>531</b>

**NOTE N°27 : ENCAISSEMENTS SUR FONDS SOCIAL**

La variation positive des décaissements sur fond social courant l'année 2009 s'élève à 13 705 DT.

		31/12/2009	31/12/2008
Dotation fonds social au 31/12/N	(1)	504 843	491 137
Dotation fonds social au 31/12/N-1	(2)	(491 137)	(472 939)
<b>Encaissements sur fond social (DT)</b>	<b>(1)-(2)</b>	<b>13 706</b>	<b>18 198</b>

**NOTE N°28 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Cette rubrique totalise au 31/12/2009 la somme de 7 661 685 DT et se détaille ainsi :

		31/12/2009	31/12/2008
Placements et autres actifs financiers au 31/12/N		6 400 000	9 550 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/N		1 261 685	711 661
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice (DT)</b>		<b>7 661 685</b>	<b>10 261 661</b>

Tunis, le 19 Avril 2010

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE**  
**Tunisienne de Marché de Gros « SOTUMAG »**

**RAPPORT GENERAL**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2009 pour les exercices 2009,2010 et 2011, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers de la Société Tunisienne de Marché de Gros, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total net des actifs de 18 242 486 DT et un bénéfice net de l'exercice avant modification comptable s'élevant à 363 919DT ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**1. Responsabilité des Organes de Direction et d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Les Organes de Direction et d'Administration de votre Société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### 3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de « SOTUMAG » au 31 décembre 2009, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

### 4. Vérifications et informations spécifiques

4.1 Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

4.2 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

4.3 Par ailleurs et en application des dispositions de l'Article 2 de la Loi 2000-35 du 21 Mars 2000 relative à la dématérialisation des titres et l'Article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

### Le Commissaire aux Comptes

Raja Ismaïl

Tunis, le 19 Avril 2010

### MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE Tunisienne de Marché de Gros « SOTUMAG »

### RAPPORT SPECIAL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées par les Articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous informons que nous n'avons pas été informés par la direction de votre société de certaines conventions conclues au cours de l'exercice 2009 et visées par les Articles 200 (nouveau) tel que modifié par l'Article premier de la Loi n° 2005-65 du 27 Juillet 2005 puis abrogé et remplacé par l'Article premier de la Loi n° 2009-16 du 16 Mars 2009 relatif à l'évitement des conflits d'intérêts et aux opérations soumises à autorisation, à approbation et à audit ainsi que les Articles 205, 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Par ailleurs les obligations et engagements pris par la société envers ses dirigeants tels que visé à l'Article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales, nous vous informons que la rémunération du Président Directeur Général a été fixée par arrêté du premier ministre du 12 Septembre 2009 et comptabilisée en 2009 parmi les charges de la société pour un montant brut total de 39 085 DT (y compris les avantages en nature). Ce montant a subi les retenues sociales et fiscales selon la législation en vigueur. Le Président Directeur Général a bénéficié des avantages en nature suivants:

- une voiture de fonction.
- un quota mensuel de carburant de 500 litres.
- une cotisation SOTUMAG à la retraite complémentaire.

### Le Commissaire aux Comptes

Raja Ismaïl